



Le Gabriel

VOL. 2, NO 4 BULLETIN DE LIAISON NO 34 DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES GOSSELIN SEPTEMBRE 2011



GABRIEL GOSSELIN
1621 - 1697

SOMMAIRE

VOLUME 2, NO 4



DANS CE NUMÉRO:	Page
Mot de la rédactrice en chef	3
A word from editor in chief	4
TRÈS IMPORTANT, Renouvellement de votre carte de membre	5
La plume de... Jacques Gosselin	
Une page d'histoire:	
« Gabriel Gosselin (1621-1697): Premier homme d'affaires sur l'Île d'Orléans »	6
Penned by... Jacques Gosselin	
A page of history:	
« Gabriel Gosselin (1621-1697): First businessman on Ile d'Orléans »	9
Saviez-vous que...	12
Des nouvelles des Gosselin	14
Photos de notre rassemblement 2011 à Saint-Jean-sur-Richelieu	16
Pictures of gathering 2011 Saint-Jean-sur-Richelieu	
Visite à la fromagerie Au Gré des Champs et remise d'un certificat honorifique	20
Portrait de...Geneviève Gosselin (1667-1739) Par Jean-François Gosselin	23
Au temps de la Nouvelle-France ... la monnaie d'échanges	26
Page publicitaire	31

Tous droits réservés Association des familles Gosselin. Toute reproduction est interdite.

(La photo de l'ancêtre Gabriel Gosselin qui apparaît sur la page couverture est une gracieuseté de la Brasserie Labatt).

Un mot de la rédactrice en chef



Le Patriote de Henri Julien



Bonjour chers cousins et cousines,

Merci à chacun et chacune de vous pour votre présence à ce beau rassemblement à Saint-Jean-sur-Richelieu. Des gens de partout se sont déplacés à l'occasion de cet événement. Un gros Merci à Nicole Gosselin, Yvan Pariseau, André Pageau, notre Président Jacques Gosselin, notre vice-président Willie Gosselin, notre trésorière Suzanne Toulouse-Gosselin, Bertrand Gosselin, administrateur et tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à cette réussite. Un merci particulier à notre doyenne, Colette Gosselin qui, malgré ses 90 ans, était encore présente cette année et en pleine forme. Une belle source d'inspiration pour nous tous! J'aimerais profiter également de l'occasion pour souhaiter un prompt rétablissement à l'autre Jacques Gosselin (0786) dont l'absence s'est fait ressentir lors du rassemblement. Remets-toi vite sur pieds afin de continuer à nous écrire de beaux articles d'histoire.

Dans le présent numéro, nous allons vous offrir une autre page d'histoire avec Jacques Gosselin (0786) qui portera sur : « Gabriel Gosselin, premier homme d'affaires sur l'Ile d'Orléans ». Aussi des photos du rassemblement, un article de Jean-François Gosselin portant sur Geneviève Gosselin, fille de l'ancêtre Gabriel qui fut personnifiée lors du rassemblement par Suzanne Toulouse-Gosselin. (Mère Sainte-Madeleine) et je vais vous entretenir sur la monnaie d'échanges au temps de la Nouvelle-France.

Je vous invite à me transmettre vos commentaires et suggestions. Si vous avez des sujets intéressants ou de belles histoires à nous raconter concernant les Gosselin, veuillez m'en faire part afin que je puisse les publier dans le Bulletin Le Gabriel.

Bonne lecture,

France Gosselin (1163)

LeGabriel1621@hotmail.com

A word from the editor in chief

Hello dear cousins,

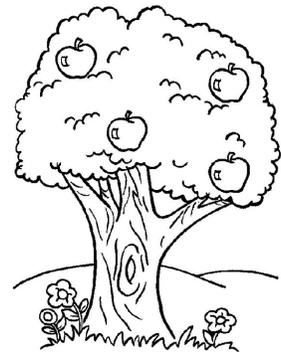
Thank you all for your presence at our nice gathering in Saint-Jean-sur-Richelieu. Peoples from everywhere came to share with us. A very special thanks to Nicole Gosselin, Yvan Pariseau, André Pageau, our President Jacques Gosselin, our Vice-President Willie Gosselin, our Treasurer Suzanne Toulouse-Gosselin, Bertrand Gosselin Administrator, and to everyone involved in this success. Also a special thanks to our oldest member Colette Gosselin who despite her 90s was still with us and in a good shape. We wish a very good health to Jacques Gosselin (0786) who was not with us this year due to a short illness. Come back soon Jacques and write us some new history texts !

In the present issue, you will find an new history text written by Jacques Gosselin (0786) : " Gabriel Gosselin (1621-1697): first businessman on Ile d'Orléans". Also, some pictures showing our annual gathering, a text by Jean-François Gosselin on Geneviève Gosselin, daughter of Gabriel the Ancestor. Her character was impersonated by Suzanne Toulouse-Gosselin as "Mother Sainte-Madeleine", and I will write some lines about tokens often used in New-France.

Good reading,

France Gosselin (1163)

LeGabriel1621@hotmail.com



TRÈS IMPORTANT -

Renouvellement de votre carte de membre

Si votre adhésion se terminait le 31 juillet dernier, et si vous désirez recevoir les prochains Bulletins Le Gabriel, il serait très important de la renouveler le plus tôt possible en faisant parvenir votre paiement à:

**Association des familles Gosselin
1647, Chemin Royal,
Saint-Laurent d'Orléans, Qc, Can, G0A 3Z0**

Les tarifs d'adhésion sont :

1 an = 20,00\$

2 ans = 35,00\$

P.S.: L'année de votre fin d'adhésion est indiquée sur l'étiquette adresse de votre Bulletin.

VERY IMPORTANT -

Renew your membership card

The membership period goes from August 1 to July 31 of next year (one year membership) or the second July 31 (two year membership).

The membership fees are :

\$20,00 = 1 year

\$35,00 = 2 years

If your membership ends on 1 July this year, it would be very important to renew as soon as possible by sending your payment to:

**Association des familles Gosselin
1647, Chemin Royal,
Saint-Laurent d'Orléans, Qc, Can, G0A 3Z0**

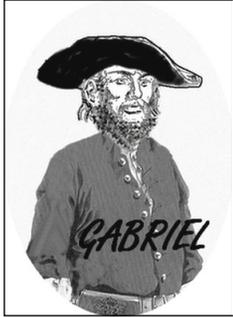
P.S.: The year end of your membership is indicated on the address label of your newspaper.

La plume de...

Jacques Gosselin



Une page d'histoire



Gabriel Gosselin (1621-1697):

Premier homme d'affaires sur l'île d'Orléans

L'Histoire est peu bavarde sur les activités d'affaires du premier ancêtre des Gosselin d'Amérique. Nous avons dû procéder à une recherche en consultant plusieurs actes notariés de la Nouvelle-France et quelques livres d'histoires s'y rapportant.

Gabriel Gosselin a 28 ou 29 ans lorsqu'il débarque à Québec à l'été de 1650 (1). Nous ne pouvons avancer quel était le métier qu'il pratiquait en France, mais nous savons qu'il fut engagé par Éléonore de Grandmaison (2) en février 1651 pour agir comme serviteur de cette illustre première femme d'affaires de l'île, sur la terre du Seigneur située à la pointe ouest de l'île. Gabriel venait alors de s'inscrire comme apprenti commerçant et Éléonore en devenait le professeur.

C'est à compter de l'année suivante, soit l'année 1652, qu'il amorcera une fructueuse carrière d'homme d'affaires en Nouvelle-France.

Un grand propriétaire terrien par l'acquisition d'une douzaine de terres sur l'île d'Orléans

Première : Une terre de 4 arpents de front et 20 perches en carré concédée par le Seigneur Jacques Gourdeau et située dans le village de Beaulieu (3) le 31 octobre 1652 (Audouart notaire). C'est à cet endroit que Gabriel s'est établi. C'est son fils Michel qui en a hérité.

Deuxième : Une terre de 2 arpents de front concédée le 15 septembre 1658 par le seigneur Jacques Gourdeau (4) et située sur les terres non concédées du village de Beaulieu.

Troisième : Une terre de 2 arpents de front sur le côté nord de l'île, acquise de Pierre Murault le 7 novembre 1663 (Fillion notaire) et qui est identifiée dans l'inventaire des biens de l'ancêtre en 1677 par Becquet notaire.

Quatrième : Une terre de 2 arpents de front acquise le 14 août 1664 (Vachon notaire) de Pierre Gilbert dit Lachaussée et située entre Jean Pelletier et René Brancheu à un endroit appelé "Le Pavillon" (5). Cette terre a appartenu à la fin du 19^e siècle à mon arrière-grand-père Téléphore Gosselin (1850-1933).

Cinquième : Une terre de 2 arpents de front située dans l'arrière fief de la Grossardière entre Jean Leclerc et M. de la Tesserie acquise de Louis Coulombe le 2 juillet 1667 (Duquet notaire). Elle fut cédée à son fils François, le cadet.

Sixième : Une terre d'un arpent de front située dans l'arrière fief de la Grossardière entre Gabriel Gosselin et M. de la Tesserie, joignant la précédente, acquise de M. de la Tesserie le 12 octobre 1667 (G.Rageot notaire). Elle fut cédée à son fils François.

Septième : Une terre de 6 arpents de front située dans le village de St-Paul (6) entre Antoine Mondain et François Boivin acquise de Vincent Poirier le 2 novembre 1671 (G.Rageot notaire). Cette terre fut léguée à son fils Ignace. Une partie de cette terre est toujours occupée en 2011 par un de ses descendants : M. Jean-Robert Gosselin.

Huitième : Une terre de 100 arpents en carré appelée terre de Champigny où est localisé le "fort des Hurons" au sud-ouest de l'île acquise de M. de Mesnu le 12 novembre 1671 (G.Rageot notaire). On y retrouve une maison et un fort en pieu. Cette terre sera transférée à son fils Gabriel II.

Neuvième : Une terre d'un arpent de front située dans le Village de Beaulieu acquise de Jacques Bernier dit Jean de Paris le 28 avril 1674 (Becquet notaire).

...suite

La plume de...

Jacques Gosselin



Une page d'histoire (suite)

Dixième : Une terre de 2 arpents 5 perches de front que l'on retrouve dans le village de St-Paul entre Gilles Godereau et Guillaume Lemieux acquise des Ursulines le 9 avril 1675 (Becquet notaire). Cette terre sera vendue à Vincent Guillot en 1675.

Onzième : Une terre de 2 arpents de front située dans le village de St-Paul entre Jean Marandeu et Gabriel Gosselin acquise des Hospitalières le 21 novembre 1676 (Becquet notaire). Cette terre fut concédée à son fils Jean en 1691, puis achetée par son frère Ignace en 1701.

Douzième : Une terre de 1 ou 2 arpents de front située dans le village de St-Paul entre l'arrière fief Beaulieu et Gabriel Gosselin à côté de la précédente acquise du Bureau des pauvres de l'Hôtel-Dieu de Québec le 21 novembre 1676 (Becquet notaire).

À cette impressionnante liste, il faut ajouter que l'ancêtre a également procédé à plusieurs baux de location de ferme sur l'île d'Orléans.



Cette terre appartient en 2011 à Jean-Robert Gosselin. Elle est située à Saint-Laurent, Ile d'Orléans, Acquise au 17e siècle par l'ancêtre Gabriel, elle fut cédée à son fils aîné Ignace lors du partage des biens familiaux lors du décès de la première épouse de Gabriel Gosselin, Françoise Lelièvre.



Voici un aperçu du site d'établissement de l'ancêtre Gabriel dans le village de Beaulieu, Ile d'Orléans, en 1653. Cette terre lui avait été concédée à l'automne 1652 par le seigneur du lieu: Jacques Gourdeau. Elle fut cédée à son fils Michel.

Acquisition de deux terrains et construction de deux maisons à Place Royale Québec

Gabriel Gosselin n'allait pas limiter son empire à l'île d'Orléans. Il va acheter deux terrains et construire deux maisons à Place Royale, Québec.

Un premier emplacement de 40 pieds de front sur la rue qui mène au cul de sac, avec une profondeur de 20 pieds (7). Sur ce terrain acquis de Nicolas Chesneau le 14 septembre 1657 (Audouart notaire), il y construira une maison avec une galerie donnant sur la fosse qui regarde le port. Elle est située entre la rue précédente et l'emplacement de la veuve Leblanc. Cette maison appelée aujourd'hui "La maison Morin" sera vendue au notaire Pierre Duquet en 1675 pour 1500 livres (Rageot notaire).

...suite

La plume de...

Jacques Gosselin



Une page d'histoire (suite)

Un deuxième emplacement sur un terrain acquis de Geneviève de Chavigny, femme de Charles Amiot, le 23 février 1676 (Duquet notaire) situé entre la rue Sous-le-Fort et le fleuve St-Laurent. Il y construira, à l'aide de matériaux provenant du Fort des Hurons, une maison de deux étages de 20 pieds de front sur 22 pieds de profondeur avec un fondement de 2 pieds et demi d'épaisseur et une muraille de pierres face au fleuve. Elle est connue aujourd'hui sous le nom de Maison Gosselin, 21 rue Sous-Le-Fort. En 1697, c'est sa succession qui assurera la continuité. La valeur de la maison est estimée à 3500 livres.

Et ce n'est pas fini, l'ancêtre est actif dans d'autres domaines mais nous allons nous en tenir à une simple énumération d'autres activités d'affaires de la part de l'ancêtre.

D'abord soulignons que Gabriel Gosselin, à maintes reprises, a fait la location de vaches à lait sur de courtes périodes d'une à trois années, qu'il a effectué la vente de bestiaux à des bouchers de Québec, qu'il a effectué l'achat et la vente de lots importants d'anguilles particulièrement avec un marchand de La Rochelle en France. Il a procédé à l'engagement de personnel : serviteurs de ferme, architecte, maître maçon, maître menuisier pour la construction de sa 2^e demeure à Place Royale. Et finalement dans les quelque 150 actes passés devant notaire, il procède à des marchés, des ententes, des compromis, des donations et des constitutions de rentes.

Il y avait de quoi occuper un homme. Bien entendu, ses affaires vont aussi l'amener devant la Prévôté de Québec et devant le Conseil Souverain. Mais nous garderons ce sujet d'écriture pour un prochain texte.

À la lumière de ce qui vient d'être écrit, nous pouvons donc affirmer que Gabriel Gosselin fut un grand propriétaire terrien de l'île d'Orléans et un homme d'affaires aguerri, ce qui lui assurera le titre de Bourgeois en Nouvelle-France.

Sources et Notes :

- (1) Répertoire des engagés de la Nouvelle-France, C 163,112 DGFQ
- (2) Acte Notarié de Guillaume Audouart, 13 février 1651
- (3) Le village de Beaulieu qui deviendra en 1679 la paroisse de Saint-Pierre et qui aujourd'hui s'appelle la paroisse de Sainte-Pétronille.
- (4) Lebel Gérard, Nos Ancêtres, vol 9 p.48-49
- (5) L'endroit appelé le Pavillon est situé dans le fief de la Chevalerie, Aujourd'hui la paroisse Saint-Pierre, I.O.
- (6) Au temps de la Nouvelle-France, aujourd'hui c'est la paroisse Saint-Laurent, I.O.
- (7) Le terrier du Saint-Laurent p.13



Jacques Gosselin(0786)

Janvier 2011

Penning by...

Jacques Gosselin



Gabriel Gosselin (1621-1697): first businessman on Ile d'Orléans

History tells us little about business activity done by our ancestor. We had to seek notarial documents from New-France and read history books on that matter.

Gabriel Gosselin is 28 or 29 years old when he arrives in Québec on the summer 1650 (1). We do not know for shure in what trade he worked when in France. We do know he was hired by Éléonore de Grandmaison (2) who was the first illustrious businesswoman on the Island. He was hired in February 1651 as a servant on the land owned by the lord, on the west tip of Ile d'Orléans. Gabriel, then, has become an apprentice in business and the teacher was Éléonore!

It was in 1652 when he started a fruitful career as a businessman in New-France.

A great landlord by buying a dozen land on Ile d'Orléans

First: a 4 acres* land, large by 20 perch square, granted by lord Jacques Gourdeau, located in Village de Beaulieu (3) on October 31st 1652 (Notary Audouart). Gabriel did settled on that spot. His son Michel did inherited of it. *1 french acre = 1.5 english acre.

Second: a 2 acres land, granted on September 15th 1658 by lord Jacques Gourdeau (4), located on a not yet granted land in Village de Beaulieu.

Third: a 2 acres land on the north side of the Island, bought from Pierre Murault on November 7th 1663 (Notary Fillion) and identified on our ancestor's inventory in 1677 by Notary Becquet.

Fourth: a 2 acres land, bought on August 14th 1664 (Notary Vachon) from Pierre Gilbert called Lachaussé, located between Jean Pelletier and René Brancheu at a place named "Le Pavillon" (5). This land was owned, at the end of 19th Century, by my own great-great-grandfather Téséphore Gosselin (1850-1933).

Fifth: a 2 acres land located back of the fief La Grossardière, between Jean Leclerc and M. de la Tesserie, bought from Louis Coulombe on July 2nd 1667 (Notary Duquet). That land was given to his son François the youngest.

...Continue

Penning by...

Jacques Gosselin



A page of history (continue)

Sixth: a 1 acre land located back of the fief La Grossardière, between Gabriel Gosselin and M. de la Tesserie (adjoining his fifth land), bought from M. de la Tesserie on October 12th 1667 (Notary G. Rageot). That land was also given to his son François the youngest.

Seventh: a 6 acres land located in Village de St-Paul (6), between Antoine Mondain and François Boivin, bought from Vincent Poirier on November 2nd 1671 (Notary G. Rageot). That land was left by will to his son Ignace. Part of that land is still owned by one of his descendants: Mr Jean-Robert Gosselin.

Eighth: a 100 acres land called land of Champigny, where is located the "Fort des Hurons" on the south end of the Island and bought from Mr de Mesnu on November 12th 1671 (Notary G. Rageot). A house and a wooden fort are erected on the location. That land was left by will to his son Gabriel the second.

Ninth: a 1 acre land located in Village de Beaulieu, bought from Jacques Bernier called Jean de Paris, on April 28th 1674 (Notary Becquet).

Tenth: a 2 acres and 5 perch land located in the Village de St-Paul, between Gilles Godereau and Guillaume Lemieux, bought from the Ursulines Nuns on April 9th 1675 (Notary Becquet). That land will be sold to Vincent Guillot in 1675.

Eleventh: a 2 acres land located in Village de St-Paul, between Jean Marandeu and Gabriel Gosselin, bought from the Hospitalières Nuns on November 21st 1676 (Notary Becquet). That land was left by will to his son Jean in 1691, then bought by his brother Ignace in 1701.

Twelfth: a 1 or 2 acres land located in Village de St-Paul, between the back of the fief Beaulieu and Gabriel Gosselin (by his previous land), bought from the "Bureau des pauvres" (Paupers' Office) of Hôtel-Dieu hospital in Québec on November 21st 1676 (Notary Becquet).

Beside this exhaustive list, the ancestor Gabriel did lease many farmlands on Ile d'Orléans.

Acquisition of 2 pieces of land and erection of 2 houses at Place Royale in Québec

Gabriel Gosselin would not restrict his estate on Ile d'Orléans. He will buy 2 pieces of land and erect 2 houses at Place Royale.

...Continue

Penning by...

Jacques Gosselin



A page of history (continue)

A first location, 40 feet long by 20 feet wide on the street leading to the dead-end (7). On this piece of land, bought from Nicolas Chesneau on September 14th 1657 (Notary Audouart), he will build a house with a balcony viewing the trench near the harbour. The house is located between the previous street and the Leblanc widow's place. This house, which is named today "La Maison Morin", will be sold to Notary Pierre Duquet in 1675 for the sum of 1500 pounds (Notary Rageot).

A second location on a piece of land bought from Geneviève de Chavigny, wife of Charles Amiot, on February 23rd 1676 (Notary Duquet), located between Sous-Le-Fort street and St-Lawrence river. He will build, with the lumber leftover from "Fort des Hurons", a 2 story house, 20 feet wide by 22 feet long with a two-and-a-half foot thick basement and a stone wall facing the river. This house is known today as "Maison Gosselin", 21, Sous-Le-Fort street in Québec city. In 1697, Gabriel's inheritants will take over that particular business. That house value was estimated at 3500 pounds.

That's not all, our ancestor was very active in many other fields, but to quicken, we will simply enumerate them.

Let's highlight some business he had: he leased many times milch cow on short terms, 1 to 3 years; he sold many livestock to butchers in Québec; he bought and re-sold big stock of eels in La Rochelle, France; he hired staff: farmers, architects, masons, carpenters to erect his second house at Place Royale; finally, by investigating legal documents we saw he initiated deals, agreements, arbitrations, donations and annuities.

Gabriel was kept well busy. Of course, his numerous businesses will bring him to face Québec's Provost and also to face the Sovereign Council. You will find more in some next writings.

As we have read, we definitely can say: Gabriel Gosselin was a big land owner on Ile d'Orléans and a well advised businessman. That's why he will become a Burger in New-France.

Sources and notes:

(1) Répertoire des engagés de la Nouvelle-France, C 163, 112 DGFQ.

(2) Legal document from Notary Guillaume Audouart, February 13th 1651.

(3) Village de Beaulieu will become in 1679 the Parish of St-Pierre which is today's Parish Sainte-Pétronille.

(4) cf. LEBEL Gérard: "Nos Ancêtres" vol. 9, p. 48-49.

(5) The place named "Le Pavillon" is located on the fief "de la Chevalerie" today's Parish St-Pierre I. O.

(6) At the time of New-France; today it is Parish St-Laurent I. O.

(7) cf. "Le terrier du St-Laurent" p. 138

"How many things by season seasoned are to their right praise and true perfection"

Shakespeare: "The Merchant of Venice" act 5, scene 1, 107-108.

Jacques Gosselin (0786)

January 2011

translated by: J. R.

SAVIEZ-VOUS QUÉ...

Nous vous invitons à nous signaler les avis de décès dont vous aurez pris connaissance dans vos journaux locaux ou dans vos paroisses, ou encore dans les chroniques « Avis de décès » de certaines stations de radio de votre région. **Merci de votre collaboration!**



« POUR TOUS CEUX ET CELLES QUI
NOUS ONT QUITTÉS AU COURS DES
DERNIERS MOIS, NOUS OFFRONS
NOS PLUS SINCÈRES
CONDOLÉANCES AUX FAMILLES
ÉPROUVÉES. »



SAVIEZ-VOUS QUÉ...



Bonne Retraite

Le Conseil d'administration de l'Association des familles Gosselin s'est enrichi d'une nouvelle recrue. En effet, Diane Gosselin, la sœur de notre Président Jacques Gosselin et nouvelle retraitée a accepté un poste d'administratrice au sein du Conseil d'administration de l'Association des familles Gosselin.

Rappelons que le 11 juin dernier, Diane, agente de pastorale, a reçu un hommage très touchant par la communauté chrétienne de la Sainte-Famille d'Orléans. Merci Diane pour ton implication au sein de l'Association des familles Gosselin et nous sommes très fiers de cette nomination. Ton dynamisme et ta détermination serviront grandement la cause des Gosselin. **MERCI!**



SAVIEZ-VOUS QUÉ...

Vers la fin du mois d'août 2011, j'ai eu le plaisir d'accueillir Mélanie Gosselin, une de nos membres de Marieville, Québec. Je lui ai fait visiter la terre de ses ancêtres à l'île d'Orléans.

Son père s'appelle Michel Gosselin. Son 2e ancêtre est Michel Gosselin; celui qui a hérité de la terre paternelle à Saint-Pierre, I.O. Elle désire écrire l'histoire de ses ancêtres afin de la faire connaître à sa fille Gabrielle Gosselin et à ses cousins et cousines.

Sur la photo nous la voyons en compagnie de Suzanne Toulouse-Gosselin, trésorière de l'Association.



SAVIEZ-VOUS QUE...

C'est sous le nom de *Nouvelle-France* que les Français ont désigné les territoires dont ils ont pris possession à partir du 17^e siècle.

L'origine du nom est attribuée aux frères Giovanni et Girolamo da Verrazzano qui, en 1524, auraient utilisé ceux de Francesca et de Nova Gallia pour désigner les terres situées à l'intérieur du littoral atlantique.

Le territoire de la Nouvelle-France s'est étendu de la baie d'Hudson jusqu'à l'embouchure du Mississippi. On y trouvait Terre-Neuve et tout l'espace allant du Labrador jusqu'au Maine. Après 1760 et la conquête définitive de la Nouvelle-France par l'Angleterre, l'expression est sortie de l'usage.



SAVIEZ-VOUS QUE...

Dorénavant, vous pourrez faire votre épicerie en compagnie de votre ancêtre Gabriel Gosselin (1621-1697). En effet, Ce nouvel article promotionnel de couleur bleu royal et argent est maintenant disponible au coût de 5\$, plus les frais de poste. Vous pourrez également vous le procurer lors du prochain rassemblement. Faites-en provision pour les Fêtes, ce sac en plus d'être utile peut également servir de sac cadeau pour tout événement que vous souhaitez souligner.

Visitez notre site internet, dans la section:

Articles promotionnels



SAVIEZ-VOUS QUE...



L'édition du volume du Chanoine David-Gosselin étant épuisée et considérant que cela exigeait un nombre minimum pour le faire réimprimer sur papier, nous avons décidé de le transférer en format électronique. **Veillez noter que certaines erreurs historiques ont été corrigées et annexées au CD.** Il est maintenant disponible dans nos articles promotionnels au coût de 20\$ incluant les frais postaux. Vous pouvez vous le procurer au:

1647, chemin Royal, Saint-Laurent, I.O.
(Québec), G0A 3Z0
Tél. :418-828-2896
Télécopieur : 418-828-0149



DES NOUVELLES DES GOSSELIN

Le Journal de Québec

Le 13 juin 2011

Le 24 mai dernier, le personnel du CHSLD de Saint-Isidore a tenu à souligner de façon spéciale le 110^{ième} anniversaire de naissance d'une de leurs résidentes, **Marie-Laure Gosselin**, qui a cependant vécu une grande partie de sa vie à Saint-Henri-de-Lévis aux côtés de son époux Louis Guay décédé en 1976. Elle a 3 enfants, 6 petits-enfants et 5 arrière petits-enfants.



**FÉLICITATIONS
À TOUS NOS
COUSINS ET
COUSINES
GOSSELIN**



Le Droit - Gatineau

Le 29 août 2011



Lors de la deuxième édition de la Foire gourmande Outaouais-Est ontarien, plus d'une soixantaine de producteurs locaux des deux côtés de la rivière ont étalé leur récolte au grand public, alors qu'un service de traversier assurait le passage des visiteurs d'une rive à l'autre de la rivière des Outaouais. Parmi les participants, le maître brasseur des Brasseurs du Temps, à Gatineau, **Dominique Gosselin** qui souligne que c'est une vitrine intéressante, d'autant plus que ça leur donne l'opportunité de tester leurs bières hors de la ville et de connaître l'opinion des gens.

Le Soleil - Québec

Le 31 juillet 2011



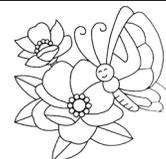
Les Diamants de Québec ont fait la loi au Stade municipal où ils étaient les hôtes des Ducs de Longueuil. Après avoir décroché une victoire de 5 à 2, les hommes de l'entraîneur-chef Jean-Philippe Roy ont complété leur balayage en décrochant un gain de 5 à 3. L'entraîneur a vanté le travail de **Normand Gosselin** dans le premier affrontement. Auteur d'un double opportun qui a poussé deux coéquipiers au marbre, il a aussi excellé sur la butte où, en sept manches de travail, il a bien espacé six coups sûrs et donné deux points et souligne que Normand a donné le tempo à la journée.

La Voix de l'est - Granby

Le 6 septembre 2011

La Ferme Héritage Miner qui verra son ouverture officielle au printemps 2012 a tenue sa deuxième Fête des récoltes. Les responsables de ce projet éco-touristique, dont la directrice générale **Caroline Gosselin**, en ont profité pour inaugurer la maison centenaire qui servira à l'avenir de café-boutique.

DES NOUVELLES DES GOSSELIN (SUITE)



La Tribune - Estrie

Le 30 juillet 2011

Le jardin de vivaces de **Fernand Gosselin** et Lise Boisvert est classé parmi les 90 plus beaux du Québec en 2005, le couple d'East Angus n'a jamais cessé de l'améliorer et d'accueillir des visiteurs provenant de plus en plus loin (Kansas, Caroline du Nord, Chibougamau, Ontario, France, Angleterre et j'en passe). Le jardin compte maintenant 100 000 plants et 2300 variétés. En 1970, leur propriété se résumait à une simple terre de quatre acres. Aujourd'hui, c'est un jardin de rêve, le jardin d'une vie! Pour réussir à offrir ce petit coin de paradis, les propriétaires investissent beaucoup d'argent, mais aussi énormément de temps. «Six camions de dix roues nous livrent du compost chaque année et on utilise environ 4000 \$ d'engrais par année, mais aucun produit chimique, précise **Fernand Gosselin**. On possède quand même plus de 140 000 pieds carrés de jardins! Et si on travaille fort le printemps, l'été et l'automne, on ne chôme pas non plus en hiver!» Les 13 ponts, les cinq moulins à eau situés dans une cascade de 500 pieds et tous les meubles antiques du jardin ont été conçus en hiver par M. Gosselin. « Il est ouvert au public depuis 17 ans et comparativement à l'an un, c'est le jour et la nuit.»



Lors du rassemblement en 2002, l'Association des familles Gosselin avait rendu hommage à Fernand Gosselin dans ses magnifiques jardins à East Angus. Si vous passez par East Angus, c'est un incontournable!

L'Appel - Québec

Le 15 août 2011

Sarah Gosselin des Élans du collège François-Xavier-Garneau a été sélectionnée pour participer au championnat du monde U21 de volleyball de plage à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Originaire de Granby et demeurant à Québec, Sarah Gosselin en est à sa troisième année pour les Élans en volleyball intérieur. Étudiante en sciences de la nature, l'athlète de 18 ans s'entraîne régulièrement avec le Club V-Bex au Parc Dollard-des-Ormeaux de Québec en vue de cette compétition d'envergure.

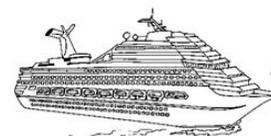


La Tribune - Estrie

Le 18 juillet 2011

Le Grand Cru a accueilli le 26 août dernier la 2e édition de Cancerto, une croisière gastronomique bénéfique au profit de la Fondation québécoise du cancer. Souper cinq services et orchestre dans le but d'amasser des fonds pour la recherche sur le cancer. Cet événement était présenté par Quebecor et coprésidée par

Vincent Cloutier, du Groupe TVA, et **David Gosselin**, de Construction Gératek,



**FAITES-NOUS PART
DES NOUVELLES DES
GOSSELIN DANS
TOUTES LES
SPHÈRES
D'ACTIVITÉS:**

LEGABRIEL1621@HOTMAIL.
COM



RASSEMBLEMENT 2011 27-28 AOUT



C'est dans la magnifique Vallée du Richelieu, plus précisément à Saint-Jean-sur-Richelieu qu'a eu lieu cette année notre rassemblement annuel. Voici des photos prises lors de cet événement. Vous pouvez également consulter notre site internet, dans Album Photos pour visionner toutes les photos de ce rassemblement.



Notre Rachèle, toute enthousiasme et prête pour le départ!



Non, ce n'est pas la statue du Patriote, mais bien notre André national!



Cette maison abrite de vieux souvenirs de nos patriotes!



Nicole s'est jointe à notre guide pour la lecture du discours patriotique!



RASSEMBLEMENT 2011 27-28 AOÛT



Maison nationale des Patriotes!



Statut érigée en l'honneur de nos Patriotes!



Quelques membres en compagnie de Willie Gosselin, notre vice-président!



Le Président déclare l'ouverture de l'assemblée générale!



L'assemblée générale annuelle!





RASSEMBLEMENT

2011

27-28 AOÛT



Nos cousins américains étaient de la fête en compagnie de Nicole Gosselin!



Au souper, Suzanne a entamé notre « Hymne national »: Quand notre ancêtre...du Père Laurent Gosselin et tout le monde s'est mis à chanter!



Une petite pause en attendant le dessert!



Même Rachèle, notre doyenne de 90 ans s'est mise à chanter, en compagnie de Diane Gosselin, Carmelle Gosselin et Francine Lachance!



Et que dire de nos gens de Matane: Georgette, Lucienne et Mario qui ont tenu à participer à ce rassemblement!



RASSEMBLEMENT

2011

27-28 AOUT



VILLE DE
SAINT-JEAN-
SUR-RICHELIEU



Nicole qui converse avec nos américains (en anglais bien sûr!)



Messe à l'église St-Athanase. Geneviève Gosselin en compagnie de son père Gabriel et de sa mère Françoise!



Notre Président Jacques vérifie si tout le monde est à bord pour le départ vers Québec!



J'ai comme l'impression que le bingo de Suzanne est encore arrangé cette année!



Un p'tit café ça va faire du bien! Hein mon Jacques!



Visite à la fromagerie Au Gré des Champs et remise d'un certificat honorifique

À la ferme de Daniel Gosselin, Suzanne Dufresne, Marie-Pier et Virginie, il existe une saveur, un arôme, un caractère unique. Tous issus d'une rigueur soutenue dans la qualité de tous les éléments, à partir du champ de plantes fleuries et aromatiques jusque dans la meule et en passant bien sûr par leurs demoiselles à quatre pattes. L'histoire d'un bon fromage fermier commence « dans le pays de celui qui l'a fait... »



L'association des familles Gosselin fut très fière de remettre un certificat honorifique à la fromagerie Au Gré des champs pour leur contribution de cette belle histoire des Gosselin dans leur région. Grâce à Robert Gosselin (frère de Daniel) qui malheureusement était à l'étranger lors de cet hommage nous avons fait la connaissance de gens de cœur, de Gosselin passionnés. Nous vous invitons à consulter leur site internet au: www.augredeschamps.com/

Et surtout de vous procurer leurs excellents fromages faits avec cœur et amour.



...suite

Visite à la Fromagerie Au Gré des Champs (suite)

Voici l'allocution à l'occasion de l'hommage à Daniel Gosselin et Suzanne Dufresne:

Bonjour à tous, je me présente Françoise Lelièvre (1636-1676), première épouse de votre ancêtre Gabriel Gosselin (1621-1697) qui m'accompagne aujourd'hui, ainsi que notre fille Geneviève, (sœur Sainte-Madeleine) qui a choisi comme vocation de faire partie des Augustines de Québec afin de soigner les malades. C'est un grand honneur pour nous de participer à cet hommage et nous sommes très heureux de saluer notre belle descendance. Il nous fait donc plaisir de présenter un certificat honorifique à la fromagerie « Au gré des champs » propriété d'un cousin Gosselin (Daniel), établi sur la terre paternelle dans le rang St-Édouard à St-Jean sur le Richelieu.

Malheureusement son frère Robert (étant absent à cette occasion) aimerait cependant nous parler de leurs ancêtres et je laisse le soin à mon président Jacques Gosselin de raconter son histoire : « Mon arrière-arrière-grand-père s'appelait Joseph Gosselin. Il s'est marié à Louise Blais à Longueuil le 22 septembre 1851. De ce mariage sont nés six garçons. Mon arrière-grand-père s'appelait Zéphirin Gosselin.

Il était de l'époque des hommes forts tels que Louis Cyr. On m'a raconté qu'une fois Louis Cyr en visite à St-Jean était à prendre le train et il lança à la ronde : « y a-t'il quelqu'un ici capable de charger mes haltères de 500 livres dans le train ? » C'est alors que mon arrière-grand-père a soulevé les haltères et les a lancés sur la plate-forme du train. Une couple de planches se seraient alors brisées lors de l'atterrissage.

L'autre fait à souligner, c'est qu'il y avait un forgeron à Iberville, qui à l'époque fabriquait des charrettes à foin avec quatre roues en bois cerclées de fer avec toute la structure reliée ensemble. Il avait mis plusieurs jours à en fabriquer une. À l'époque les hommes se réunissaient à la boutique de forge pour fumer, discuter et parfois même prendre un petit coup. C'est alors que, dans un élan de vantardise et de certitude, le forgeron lança à la ronde : « Si quelqu'un peut soulever de terre le bâti avec les quatre roues, je lui donne. » Beaucoup d'hommes s'essayèrent. Certains levaient deux roues de terre mais pas les quatre car l'équilibre était difficile à maintenir. C'est alors que mon arrière-grand-père s'est avancé, il a soulevé le tout et l'a fait pivoter sur 180 degrés avant de le déposer sur le sol.

Mon bisaïeul de lui dire alors : « Tu n'avais qu'à y penser avant de faire une telle gageure et de m'y laisser le tout ».

Zéphirin s'était marié à Perpétue Goyette le 26 septembre 1897. C'était une femme de fort caractère et très avant-gardiste pour l'époque. Elle a été postière rurale durant 25 ans à Postes Canada. Elle distribuait le courrier en carriole l'hiver avec la grosse couverture chauffée par des briques. Mon grand-père Wilfrid prit la relève pour 50 ans, suivi de mon oncle Raymond. Il s'était marié à Irène Théberge le 12 septembre 1922. Mon père Conrad Gosselin fut conseiller de la paroisse St-Athanase de St-Jean-sur-le-Richelieu durant 28 ans, soit jusqu'au moment de son décès le 26 novembre 1988. Une rue fut baptisée en son nom quelques années plus tard. Elle longe l'autoroute 35 à St-Athanase ».

Merci à Robert pour nous avoir transmis ses précieuses notes historiques de bâtisseurs portant le patronyme de Gosselin en Montérégie. Sans cet apport, nous ne pourrions parler de la fromagerie aujourd'hui.

...suite



Visite à la Fromagerie Au Gré des Champs (suite)

La ferme biologique conduite par Daniel Gosselin et Suzanne Dufresne, sans oublier Marie-Pier et Virginie, produit quatre fromages : le Gré des champs, le d'Iberville, le Monnoir, le Péningouin. Le Monnoir a été fait gagnant du caseus de Bronze et également gagnant dans les catégories : meilleur fromage biologique, meilleur fromage croûte fleurie, mixte ou naturelle.

Le Gré des champs a été finaliste dans 3 catégories. Peut-être que dans un avenir rapproché, nous verrons un fromage appelé : l'ancêtre Gabriel. Depuis sa fondation en 1979, c'est la première fois que l'on remet un certificat honorifique à une entreprise.

Aujourd'hui, l'Association des familles Gosselin est fière de remettre au nom de tous ses membres et au nom de l'ancêtre Gabriel Gosselin, un certificat honorifique à la Fromagerie « Au gré des champs ». Merci pour votre contribution dans la continuité de cette belle histoire des Gosselin dans votre région et bonne chance à la relève qui assurera sa pérennité.

J'invite M. Jacques Gosselin, président de l'Association des familles Gosselin à remettre le certificat honorifique à Daniel Gosselin, ainsi qu'à Suzanne Dufresne.

Lignée ancestrale :



Gabriel

Ignace

Joseph

Pierre

Joseph-Marie

François-Xavier

Joseph

Zéphirin

Wilfrid

Conrad

Robert et Daniel

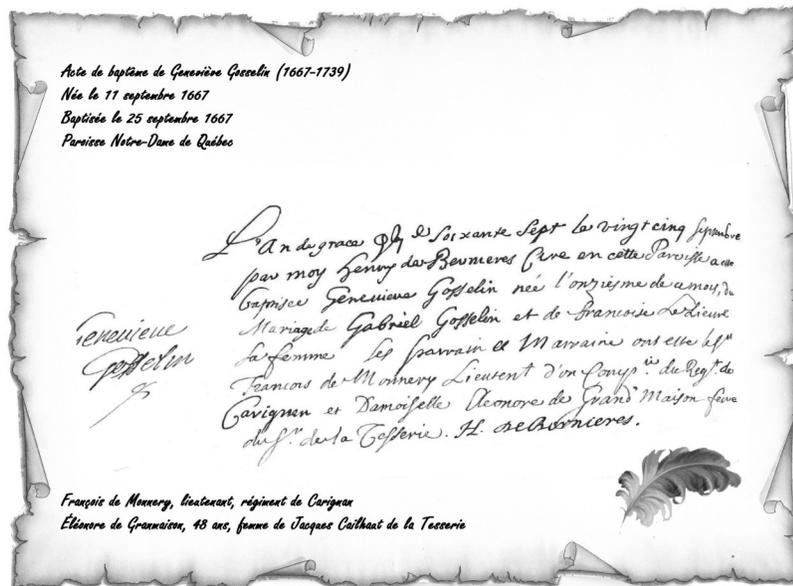
Portrait de... Geneviève Gosselin (1667-1739)

par Jean-François Gosselin

PAROISSE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC -- EXTRAIT DU REGISTRE DES BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC, POUR L'ANNÉE MIL SIX CENT SOIXANTE SEPT

"L'an de grâce mil six cent soixante sept, le vingt-cinq septembre par moy Henry de Bernières, curé en cette paroisse, a été baptisée Geneviève Gosselin née l'onzième de ce mois, du mariage de Gabriel Gosselin et de Françoise le Lièvre sa femme. Ses parrain et marraine ont esté le Sieur François de Monnery, lieutenant d'une compagnie du régiment de Carignan, et Damoiselle Éléonore de Grand'maison, femme du Sieur de la Tesserie."(1)

H. de Bernières



La petite Geneviève, seule fille derrière sept garçons, allait être vouée l'érection d'une grande cause. D'abord, sa jeunesse se déroula sur la terre familiale en compagnie de ses dix frères. Françoise son unique soeur, ne vécut de 1670 à 1674. Entourée de tous ces garçons qui allaient tous trouver à se marier, Geneviève, à peine adolescente, décide de se consacrer à Dieu. En février 1682, âgée de 15 ans, elle traverse le pont de glace et entre à l'Hôtel-Dieu de Québec. Cette institution avait reçu ses lettres patentes du roi Louis XIII en 1639. Ces dernières permettaient l'établissement des religieuses hospitalières de Dieppe à l'Hôtel-Dieu de Québec. Il s'agissait d'ériger un hôpital à Québec, afin d'appuyer les missionnaires dans leurs efforts d'évangélisation des Indiens. Mais bientôt, les Augustines doivent modifier la vocation de leur maison pour répondre aux besoins pressants d'une population en plein essor.

Pour Geneviève, embrasser une telle cause, celle du don total, c'était trop tôt. Gabriel, son père, un des grands propriétaires terriens de l'Île d'Orléans, ne possède pas une bourse proportionnelle à ses acquis et ne peut payer la dot nécessaire à sa fille. Après 6 mois, elle retourne chez les siens.

...suite

Portrait de... Geneviève Gosselin (1667-1739) (suite)

par Jean-François Gosselin

Ce n'est que six années après cette première tentative que la jeune fille retourne chez les Augustines. En effet, les frères de Geneviève. Michel, François, Amable, Gabriel, Franciscot et, finalement, Ignace se joignent à leur père pour garantir la fameuse dot. Enfin, le 2 février 1688, Geneviève quitte définitivement l'île qui l'a vu naître pour faire son entrée à l'Hôtel-Dieu de Québec. Sa prise d'habit se fait le 1er juin 1688; sa profession suivra le 11 octobre 1689. Comme le mentionne le Chanoine David Gosselin : "On semble avoir tenu compte des six mois de noviciat faits en 1682."

La cérémonie qui la déclare professe se déroule sous la présidence de l'Abbé de Maizerets, du Séminaire de Québec, assisté des Abbés Boulard et Du Bos. "À partir de ce jour, Geneviève ne fut plus connue que sous le nom de Mère Sainte-Madeleine. "(1)

Bien que l'on sache peu de choses de ses premières années en communauté, Geneviève fut l'une des quatre religieuses élues par le chapitre pour aller fonder l'Hôpital Général de Québec, œuvre de Monseigneur de Saint-Vallier. À ce moment, on désignait Soeur Sainte-Madeleine comme étant professe de chœur comparativement à converse. En d'autres termes, cela signifiait qu'elle possédait suffisamment d'instruction et avait la connaissance du latin.

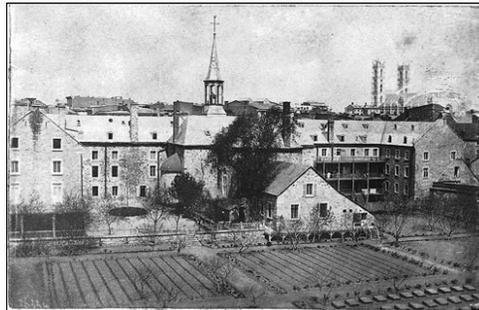


Photo (à gauche) Augustine, peinture sur toile, Antoine Plamondon (1841)

Photo (à droite) Hôpital général de Québec, 1867, Musée McCord, Mtl

"Après avoir retrempe leurs âmes dans la prière et s'être munies de force pour le jour de l'épreuve, nos mères durent se résigner à dire un suprême adieu à la communauté au sein de laquelle elles avaient vécu si heureuses. Elles reçurent leur obédience du prélat fondateur le 30 mars, et celle de la Mère Saint-Ignace le 31 du même mois."

"La veille du jour fixé pour le départ, Monseigneur de Saint-Vallier jugea à propos qu'elles allassent saluer les communautés de la ville, soit le Séminaire de Québec, les Révérends Pères Jésuites, les Révérendes Mères Ursulines, avant de rendre visite à Monsieur le Comte de Frontenac, au château Saint-Louis, et de terminer cette ronde au palais épiscopal."

"Au jour fixé pour de départ, mercredi 1er avril 1693, vers 6 heures du matin, la communauté étant assemblée, les quatre religieuses de la fondation demandèrent pardon à la Révérende Mère Supérieure et à toutes les soeurs. (...) Après un dernier mot, un dernier baiser, les hospitalières de Notre-Dame-des-Anges franchirent le seuil de l'Hôtel-Dieu." "Dès qu'elles voient apparaître le clocher de Notre-Dame-des-Anges, les fondatrices saluent et implorent avec amour et confiance celle que, sous ce vocable, elles reconnaissent pour leur Mère et Souveraine."

"Aussitôt que nos fondatrices furent descendues de voiture, elles se mirent à genoux pour recevoir la bénédiction de Monseigneur qui les accueillit avec toute l'affection et toute la tendresse d'un bon pasteur. Elles entrèrent d'abord dans l'église pour adorer Notre-Seigneur et pour s'offrir à le servir selon son bon plaisir. Monseigneur les fit ensuite monter au chœur; pour marquer leur prise de possession, elles posèrent en ce lieu une petite statue de la Très Sainte Vierge, puis elles chantèrent en l'honneur de cette puissante Reine, le Memorare et le Salve Regina, la reconnaissant pour fondatrice..."

"À l'issue de cette messe, les fondatrices furent introduites dans le monastère. (...) Après le dîner, tout le monde se mit en devoir de visiter les différentes parties de la maison. (...) Nos mères trouvèrent l'hôpital dans un grand dénuement de toutes choses car, pour quarante-deux personnes, il n'y avait que six pains, deux livres de beurre, dix-huit harengs et un minot de fèves. "(2)

...suite

Portrait de... Geneviève Gosselin (1667-1739) (suite) par Jean-François Gosselin

Du 1er avril 1693 au 28 avril 1715, Geneviève suivit les malades de Québec à l'intérieur des murs de l'Hôpital Général de Québec. Durant toutes ces années, elle fut désignée aux soins des filles en 1694, élue hospitalière en 1699, chargée de l'administration du monastère et de l'hôpital, élue supérieur en mai 1708, fonction qu'elle occupa jusqu'à la fin de ses deux triennats, le 4 mai 1714. Elle devint immédiatement assistante et maîtresse des novices.

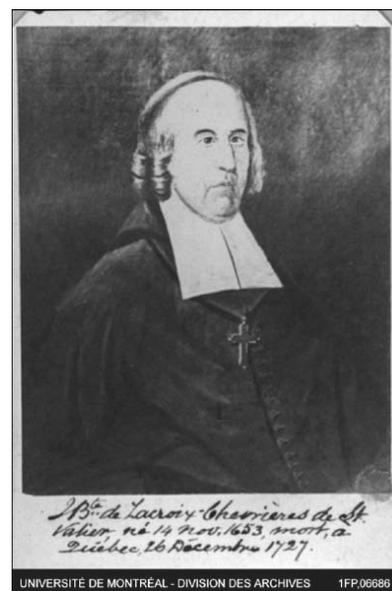
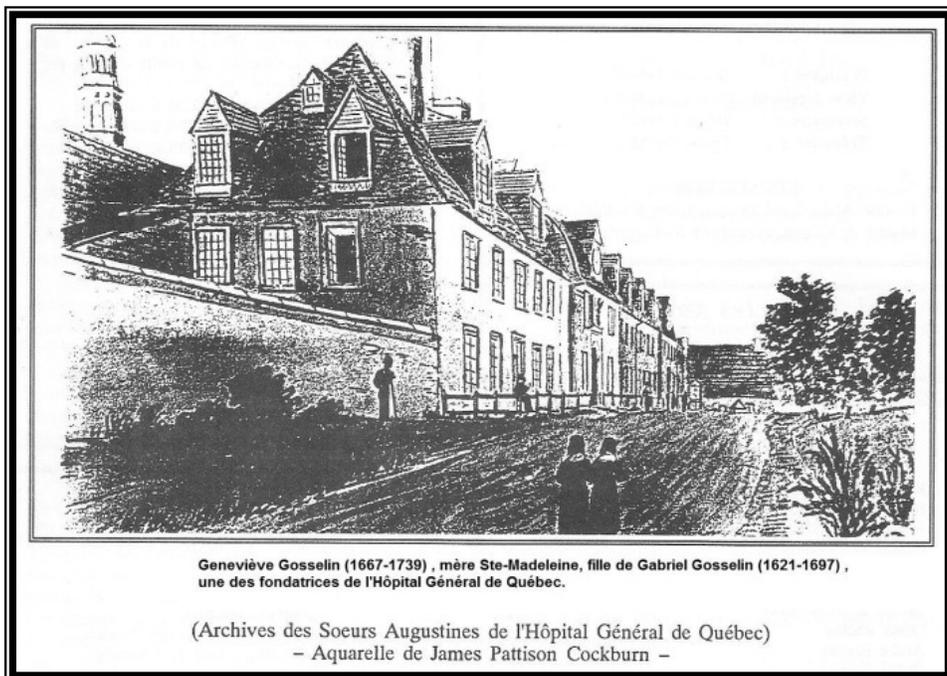
Finalement, Geneviève, "seule survivante des cinq religieuses de chœur venues ici de Québec, témoigna en 1715 son intention de retourner au lieu qu'elle n'avait jamais cessé de chérir comme le berceau de sa vocation religieuse."⁽³⁾ Monseigneur de Saint-Vallier chercha à combattre cette résolution car il avait pour Mère Sainte-Madeleine beaucoup d'estime.

Malgré tout, elle retourna à l'Hôtel-Dieu le 28 avril 1715, où elle fut élue en différents temps aux charges d'assistante et de maîtresse des novices. Elle mourut le 16 janvier 1739, après 50 années de vie religieuse.

En cette année 1989, nous célébrons le 300ème anniversaire de la profession et le 250ème anniversaire du décès de Geneviève Gosselin, une des pionnières de l'Église du Québec.

- (1) Gosselin, David, Figures d'hier et d'aujourd'hui, 1919, vol. 2, page 60
- (2) Monseigneur de Saint-Vallier et l'Hôpital Général de Québec, 1882, pp. 106 à 110
- (3) Monseigneur de Saint-Vallier et l'Hôpital Général de Québec, 1882, page 240

Jean-François Gosselin
(1989)



Monseigneur de Saint-Vallier
(1653-1727)

Notes : Geneviève est la fille de l'ancêtre Gabriel. À la demande de Monseigneur de Saint-Vallier, évêque de Québec, elle est une des fondatrices de l'hôpital général de Québec.

C'est à l'ancien monastère des Récollets, près de la rivière Saint-Charles, que fut fondé l'Hôpital général de Québec pour venir en aide au nombre croissant de pauvres dans la colonie.

Au temps de la Nouvelle-France...

La monnaie d'échanges

Bien avant que les Européens ne foulent le sol de l'Amérique du Nord, les peuples autochtones s'adonnaient au commerce (photo 1), lequel reposait souvent sur l'utilisation de marchandises diverses comme monnaie d'échange. Parmi les biens qui ont été employés comme objets de commerce dans cette région du monde, les wampums (photo 2) sont peut-être les plus importants. Formés de coquillages enfilés, habituellement des coquilles de palourdes et de buccins; ces objets tiraient leur valeur de leur rareté, leur fabrication exigeant des efforts considérables. Les coquilles étaient enfilées pour former un collier et servaient de monnaie d'échange. En plus de constituer un moyen d'échange utile, les wampums avaient une valeur symbolique et rituelle aux yeux des peuples autochtones.



Photo 1



Photo 2

Lorsque des pénuries de pièces métalliques sont survenues, après la colonisation, les wampums ont servi de monnaie. Ce fut notamment le cas dans les colonies hollandaises et britanniques de l'Amérique du Nord, où ils ont eu cours légal pendant une partie du XVII^e siècle. Toutefois, avec le temps, la valeur des wampums « tomba et devint finalement nulle, par suite de mauvaises imitations importées d'Europe » il s'agit là d'un exemple précoce du pouvoir destructeur de la contrefaçon.

En juillet 1608, Samuel de Champlain (photos 3, 4 et 5) fonde un établissement permanent dans le Nouveau Monde : c'est la naissance de Québec. Nous ignorons presque tout de la monnaie pendant les 50 premières années d'existence de la colonie, mais nous pouvons supposer que ses premiers habitants ont eu recours au crédit pour financer au moins une partie de leurs échanges parce qu'il est logique de procéder ainsi dans une petite collectivité où tout le monde se connaît.



Photo 3



Photo 4

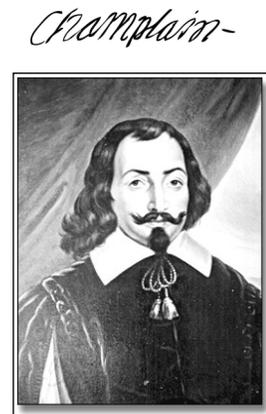


Photo 5

...suite

Au temps de la Nouvelle-France...

La monnaie d'échanges (suite)

La peau de castor devient le moyen d'échange universellement accepté dans la jeune colonie, et il est donc naturel que l'image de ce petit mammifère (photo 6) orne encore aujourd'hui notre pièce de 5 cents (photo 7). Les peaux d'original et le blé sont aussi utilisés comme monnaie légale. Cependant, la plupart des échanges au sein de la colonie s'accomplissent vraisemblablement par troc et les comptes sont tenus par les sociétés de commerce.



Photo 6



Photo 7

La première monnaie moderne à circuler dans la colonie prend la forme de pièces métalliques, et il s'agit initialement de celles apportées de la mère patrie par les colons, soit surtout des pièces françaises (deniers, doubles, liards et douzaines), mais aussi des piastres espagnoles et leurs pièces divisionnaires. Lorsqu'elles circulent en quantités suffisantes, ces pièces servent à régler les menues transactions de la vie quotidienne. Cependant, leur utilité est diminuée par deux problèmes. D'abord, à cause d'un déficit commercial, la plupart des pièces de grande valeur ne circulent jamais bien longtemps dans la colonie. Elles prennent le chemin de la France, en règlement de provisions et de biens manufacturés, ou sont thésaurisées par des colons désireux de se prémunir contre un éventuel revirement de fortune. Afin de régler le problème, les autorités françaises à Paris tentent d'abord en 1670, puis à nouveau en 1721-1722, de frapper des pièces spécifiquement pour les colonies (photos 8 et 9). Dans un cas comme dans l'autre, le projet échoue, principalement parce que l'utilisation de ces pièces est interdite au-delà des frontières de la colonie.



Photo 8

Louis XIV, pièce de 15 sols, 1670 (avers)



Photo 9

Louis XIV, pièce de 15 sols, 1670 (revers)




Louis XIV, le Roi Soleil
(1638-1715)

Par ailleurs, pour faire en sorte que les pièces en circulation dans la colonie y demeurent, les autorités de la métropole décident d'attribuer à la « monnaie du pays » une valeur supérieure à celle de la « monnaie de France ». D'abord établie à un huitième en 1664, cette prime est augmentée à un tiers par la suite. Le second problème, c'est que les pièces sont souvent « rognées », et sont donc plus légères qu'elles ne devraient l'être, ce qui mine la confiance générale quant à leur valeur réelle.

...suite

Au temps de la Nouvelle-France...

La monnaie d'échanges (suite)

Nécessité étant mère d'invention, les billets à ordre se répandent. Un billet à ordre est une reconnaissance de dette. Il est indiqué sur le billet que celui-ci est remboursable, à une certaine date, en biens, en services ou en espèces. Les billets à ordre (photo 6) occupent une place spéciale dans l'histoire de la monnaie. Ils ont le précurseur d'une grande invention : le papier-monnaie, le cadeau, selon John Kenneth Galbraith, qu'ont fait les Américains et les Canadiens au monde occidental.

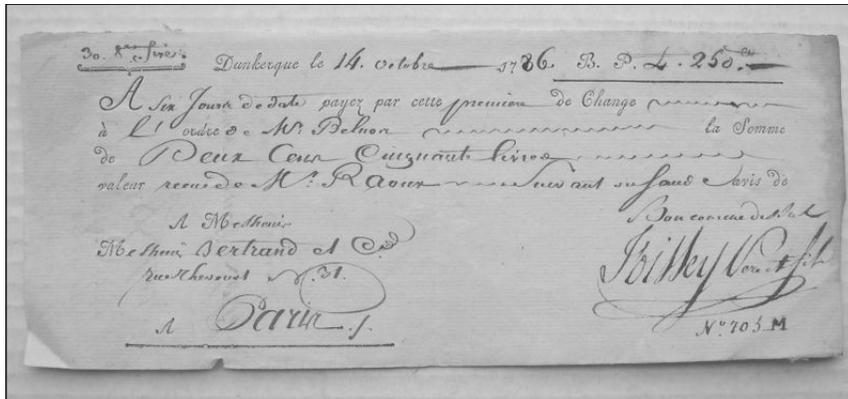


Photo 6

À la fin du XVII^e siècle, les colonies américaines connaissent les mêmes difficultés que la Nouvelle-France, et elles retiennent la même solution : l'émission de billets à ordre. Mais si les États-Unis et le Canada font tous deux «oeuvre» de pionniers dans l'avènement du papier-monnaie, le style de la première monnaie de papier émise par chaque pays ne pourrait être plus différent. Dans son ouvrage intitulé *The Age of Uncertainty*, Galbraith souligne le contraste entre « l'apparence ennuyeuse et puritaine du papier-monnaie du Massachusetts » et « l'exemple coloré » de la Nouvelle-France qu'il mentionne est celui de la monnaie fabriquée avec des cartes à jouer (photo 7), réponse ingénieuse à un problème sérieux et que l'on croit être la première monnaie de papier émise par des pouvoirs publics en Occident.

En 1685, l'intendant Jacques de Meulles procède à l'émission de trois coupures de monnaie de carte (15 sols, 40 sols et 4 livres) et informe les citoyens que ces billets seront remboursés dès l'arrivée de France d'un nouvel approvisionnement en espèces. En partie parce qu'il est interdit – sous peine d'amende – de refuser la monnaie de carte en guise de paiement, mais surtout parce qu'elles comblent un besoin, les cartes circulent librement et connaissent un franc succès, à un tel point que même si cette première émission est rachetée plus tard la même année, une deuxième a lieu l'année suivante et d'autres à différentes époques par la suite. Au contraire des pièces, la monnaie de carte reste dans la colonie et, du moins à cet égard, elle constitue une nette amélioration.



Photo 7

...suite

Au temps de la Nouvelle-France...

La monnaie d'échanges (suite)

Les autorités de France voient toutefois cette initiative d'un fort mauvais œil et en informent de Meulles en ces termes : de donner cours à des billets de cartes « estant extrêmement dangereux, rien n'est plus facile à contrefaire que cette sorte de monnoye ». Et, de fait, une condamnation pour contrefaçon de monnaie de carte à jouer ne tarde pas. En 1690, Pierre Malidor, « chirurgien » de son état, est condamné à être « battu et fustigé, nud, de verges sur les Espauls par l'Executeur de la haute Justice, A la porte de ce Pallais, de celle de la Paroisse Notre Dame de cette ville [Québec, en l'occurrence], Et ez carrefours et lieux accoutumez, En chacun desquels il recevra six coups de fouët... ». Le pauvre M. Malidor écope aussi d'une amende, est condamné « A servir par force » et est chassé de la ville, sentence qui montre que la fabrication de fausse monnaie est considérée comme une grave menace pour le bien-être de la colonie, avec raison d'ailleurs.

Mais c'est cependant l'autre ennemi de la monnaie saine – l'inflation – qui menaçait davantage la monnaie de carte. Dès le début des années 1690, peu après son introduction, l'émission excessive de cette monnaie occasionne une hausse des prix (ou, selon le point de vue que l'on adopte, sa dévaluation). Le problème prend une telle ampleur qu'en 1717, les autorités décident de racheter les cartes à la moitié de leur valeur nominale et de les retirer de la circulation « de façon permanente », et ce, malgré le fait que personne ne soit parvenu à imaginer un instrument d'échange plus efficace.

Les difficultés que connaissent les colons sont exacerbées par l'instabilité du soutien financier que la colonie reçoit de la métropole. Dans les années 1720, « la situation financière de la France reste précaire et celle-ci n'est pas toujours en mesure d'envoyer à la colonie les fonds dont cette dernière a besoin : en 1727, la colonie ne reçoit que 5 000 livres [...] qu'elle doit affecter à un budget qui s'élève à 308 156 livres; en 1728 et en 1729, elle ne reçoit pas d'espèces du tout ». Étant donné la nécessité de financer le budget (généralement grevé), le Trésor à Québec entreprend l'émission d'une autre forme de billets à ordre, les *ordonnances de paiement* (photo 8), dont la valeur s'étale de 20 sols à 96 livres.

Mais les exigences du commerce quotidien prévalent et la population réclame une forme de monnaie plus pratique. En 1729, en dépit de son retrait « permanent » mais avec la permission du roi cette fois, les autorités coloniales remettent la monnaie de carte en circulation. Par contre, celle-ci n'est plus fabriquée avec des cartes à jouer, mais imprimée sur du carton de même épaisseur et de dimension comparable. Au début, « cette nouvelle monnaie de carte inspira une grande confiance [...] La monnaie de carte fut négociée au-dessus du pair pendant un certain temps, puisque son émission faisait l'objet d'un contrôle rigoureux et que le gouvernement avait accru sa mise en circulation de billets du Trésor pour le financement de ses opérations. »

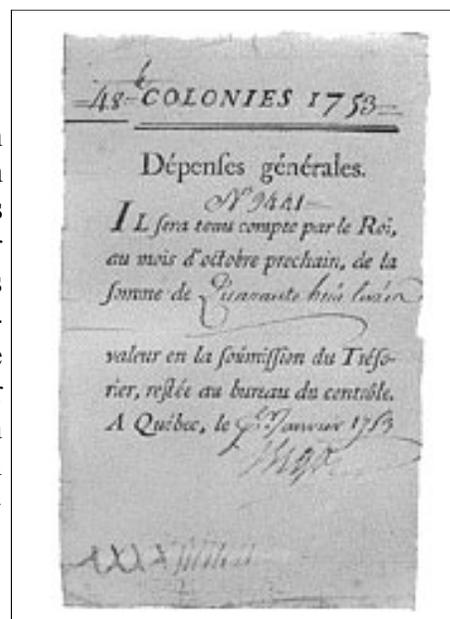


Photo 8

...suite

Au temps de la Nouvelle-France...

La monnaie d'échanges (suite)

À la fin des années 1750, la montée des coûts de la guerre contre les Britanniques, la diminution des recettes fiscales et la corruption endémique donnent lieu à une poussée inflationniste. En avril 1759, le marquis de Montcalm (photos 9 et 10) observe que les denrées nécessaires à la vie coûtent huit fois plus cher que ce n'était le cas en 1755, à l'arrivée des troupes – autrement dit, l'inflation progresse à un taux annuel de près de 70 %! « L'habitant est effrayé », écrit Montcalm. « On craint mal à propos, je pense, que le Gouvernement ne fasse une [...] réduction, cette opinion les engage à vendre et à faire les entreprises sur un pied et un prix exorbitant. » Et d'ailleurs, immédiatement après la défaite de Montcalm, la monnaie de papier n'a presque plus de valeur.



Photo 9

Louis-Joseph de Montcalm
(1712-1759)

Lieutenant Général

Mort au combat à la Bataille
des Plaines d'Abraham



Photo 10

Aquarelle de Charles William Jefferys

Montcalm, Plaines d'Abraham

Après la signature du Traité de Paris et au XIX^e siècle, diverses formes de monnaie circulent simultanément au Bas-Canada et au Haut-Canada, en Nouvelle-Écosse et ailleurs. Ainsi, une même transaction peut faire intervenir un billet du Trésor, des billets de papier émis par différents marchands, des pièces d'or, d'argent ou de cuivre, et des jetons privés. Et, histoire de bien brouiller les cartes, chaque colonie décide indépendamment de la valeur des diverses monnaies en circulation.

Sources:

Bibliothèque et Archives Canada

Banque du Canada - <http://www.banqueducanada.ca>

Extraits du discours de Pierre Duguay

sous-gouverneur de la Banque du Canada

devant des étudiants et des professeurs de l'Université Laval

Québec (Québec) 10 novembre 2008

Wikipédia

ASSOCIATION DES FAMILLES GOSSELIN

SIÈGE SOCIAL ET TRÉSORERIE:

1647, chemin Royal, Saint-Laurent, I.O.
(Québec), G0A 3Z0
Tél. :418-828-2896
Télécopieur : 418-828-0149

**Vous pouvez rejoindre la
rédactrice en chef à:**
LeGabriel1621@hotmail.com



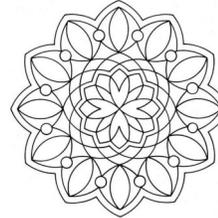
RENDEZ-NOUS SUR NOTRE SITE INTERNET:

www.associationfamillesgosselin.qc.ca

*En tant que membre de l'Association,
vous avez le privilège d'avoir accès à la
section réservée aux membres via un mot
de passe. Vous n'avez qu'à en faire la
demande auprès de l'Association.*

« L'homme sage apprend de ses erreurs,
l'homme plus sage apprend des erreurs des autres. »

(Confucius)



Espace publicitaire



Tarification pour inclure une publicité dans le Bulletin « Le Gabriel »:

1/8 page (carte d'affaires):	25,00\$
1/4 page:	50,00\$
1/2 page:	100,00\$
1 page:	200,00\$

Dans notre prochain numéro, nous vous ferons découvrir :

« Ignace Gosselin (1654-1727), fils aîné de l'ancêtre Gabriel ».



Acte de sépulture de Gabriel Gosselin (1662-1700)
 Saint-Pierre, Ile d'Orléans
 11 décembre 1700

S^{uyt}. Gabriel Gosselin
 le onzième de décembre de l'année mil sept cent acte inhumé dans le cimetière de cette paroisse
 gabriel gosselin age d'environ quarante cinq ans lequel est decedé le sixième de Mars moy après
 avoir reçu le sacrement de Penitence & n'ayant perçu aucun lelt rituel que accuse de son malade
 continuel, ny l'extreme onction pour avoir esté occupé moy mesme dans le temps de la mort d'au
 malade, ont assisté a son enterrement, François gosselin son frere, Jacques, Jean, et Pierre
 Pichet les beaux freres, Le Premier et le dernier ont signé les autres ont déclaré s'ava
 signé de cequis. Nousi Prestre Francois gosselin
 pierre pichet

il acte mil copie du present Registre au greffe de quebec par moy
 soubligné. Augustin d'aurie Prestre cure de St Pierre et St Paul

Jacques Pichet, 32 ans
 Jean Pichet, 20 ans
 Pierre Pichet, 18 ans

Bibliothèque nationale du Canada
 Bibliothèque nationale du Québec
 ISSN : D 442394

Postes Canada
 Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication
 Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante:
 Fédération des familles-souches du Québec Inc.
 C.P. 10090, Succursale Sainte-Foy (QC) G1V 4C6
 IMPRIMÉ—PRINTED PAPER SURFACE